



Les 15 et 22 Mars 2026

DÉFENDONS NOTRE DÉMOCRATIE !

La Plaquette Enragée

FEVRIER 2026

SOMMAIRE

- L'édito :
- Réunion du CSE : point de vue CFDT
- La CFDT vous informe sur vos droits
- Vos élus CFDT

Dates à retenir

25/02/2026 : Date de paie

27/02/2026 : Date limite de poses de repos (RCV, RTT...) de la P3

28/02/2026 : Date limite de validation des CA par le planificateur (période du 1er juin au 30 septembre)

Un nouveau souffle pour le dialogue social

Le dialogue social au sein de l'EFS Île-de-France change de visage. Nous sortons d'une période de blocage prolongé, où l'absence d'échange et de considération pour la parole des personnels était devenue la norme. Ce climat, marqué par un dialogue au point mort et un manque de respect mutuel, a pesé sur le quotidien de tous les salariés.

L'arrivée de la nouvelle Directrice marque un tournant. Dès les premières rencontres, nous observons une réelle volonté d'ouverture. Là où régnait l'immobilisme, nous trouvons aujourd'hui des propositions de travail et des espaces de réflexion partagée. Le retour à un respect mutuel dans nos instances est une nouvelle positive que nous tenons à souligner.

La confiance est un chantier qui commence. Si ces premiers signaux sont encourageants, la CFDT reste lucide : la confiance se construit par les actes et s'entretient par la transparence.

Deux réorganisations sont actuellement en cours, et les premiers retours d'expérience ne tarderont pas. Ce sera un moment clé pour vérifier si cette nouvelle posture s'inscrit dans la durée.

Nous serons des partenaires constructifs mais vigilants, attentifs à ce que cette nouvelle méthode de travail se traduise par des avancées concrètes pour les personnels.

L'EFS IDF a besoin de cette sérénité retrouvée. Nous sommes prêts à prendre notre part dans ce dialogue renouvelé, pour le bien de tous les salariés.

ÇA FAIT DU BIEN
DE SE SENTIR
SOUTENU !...

www.cfdtefs.fr



Délégués Syndicaux Régionaux IDF
Catherine FERNANDEZ : 06.13.15.98.63
Frédéric DIDELOT : 06.88.41.80.46

Référente Cadre
Emmanuelle BINET : 01.55.25.12.29
Référente Handicap
Lesly JUBERT : 06.67.35.34.22

+ de renseignements : cfdt.efsidf@gmail.com



Réunion CSE

Point de vue CFDT

Extension des horaires d'ouverture des MDD. La CFDT fait le point

Depuis l'annonce du projet d'extension des horaires d'ouverture des Maisons du Don (MDD) en Île-de-France, la **CFDT** s'est mobilisée pour défendre un déploiement progressif, respectueux des équipes et de leurs conditions de travail. Notre priorité reste inchangée : garantir un accompagnement réel des salarié-es dans la conduite du changement, tout en préservant l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle.

Nos revendications initiales

Dès le lancement du projet, la **CFDT** a porté plusieurs demandes essentielles :

- Limiter à **deux fins de journée par semaine** sur l'ensemble des sites.
- Revenir à une seule fin de journée pour les MDD de Melun, Bichat et Avicenne.
- Supprimer les fins de journée **le vendredi**, afin de préserver la vie personnelle des équipes.

Ces demandes visaient à permettre un déploiement maîtrisé, laissant le temps nécessaire pour former les nouveaux salariés et atteindre les effectifs cibles.



La Direction a encore revu son projet :

1. Dorénavant, elle souhaite mettre en place de soirées supplémentaires

Trinité, Pitié, Saint-Louis, Crozatier, Bichat, Versailles et Avicenne passeront à deux soirées par semaine.

2. Une évaluation du dispositif au bout de trois mois

Un retour d'expérience sera présenté lors d'un CSE extraordinaire, permettant d'ajuster le dispositif si nécessaire.

3. Une analyse fondée sur des critères objectifs, notamment :

- Le taux de remplissage des nouveaux créneaux de rendez-vous.
- Les priorités de prise de rendez-vous par les donateurs.
- Les écarts réalisés et planifiés du personnel sur les fins de journée.
- Le suivi des effectifs dans les MDD concernées.
- La mise en place de Groupes d'Expression coanimés par la responsable QVTC et les managers de proximité.
- Les modifications de planning demandées par les salarié-es ou l'encadrement.
- Le taux de turn-over et les motifs de départ.

La position actuelle de la Direction

Malgré nos alertes et nos propositions, la Direction maintient son intention de déployer **l'intégralité du projet à compter du 6 juin 2026**, soit :

- **4 nocturnes** par semaine pour les MDD Trinité, Pitié, Saint-Louis et Crozatier.
- **2 nocturnes** par semaine pour les MDD Avicenne, Bichat et Versailles.

La CFDT reste mobilisée

Nous continuerons à défendre un déploiement réaliste, respectueux des conditions de travail et de la santé des équipes. La réussite du projet ne peut se faire ni au détriment des salarié-es, ni sans une évaluation sincère et transparente des impacts.

Nous vous tiendrons informé-es des prochaines étapes et restons à votre écoute pour recueillir vos retours de terrain.





LA CFDT VOUS INFORME DE VOS DROITS

CONTACTEZ NOUS

"Coupure repas" ou "pause repas" : ne confondons pas !

◆ COUPURE REPAS

- ✓ Planifiée et hors temps de travail
- ✓ Le personnel peut quitter son lieu de travail
- ✓ Le personnel n'est pas à la disposition de l'employeur

☞ Droits associés :
🍴 Ouverture du droit à un titre restaurant



◆ PAUSE REPAS

- ✓ Réalisée sur le temps de travail (journée continue)
- ✓ Durée de 30 min
- ✓ Pause rémunérée
- ✓ Le personnel reste à la disposition de l'employeur
- ✓ Obligation de respecter les directives
- ✓ Interdiction de quitter le lieu de travail
- ✓ La pause est organisée par l'employeur afin de garantir la continuité du service

☞ Droits associés :
🍷 Ouverture du droit à une prime panier (autre)

⚠ Si le personnel est sollicité pendant la pause, celle-ci est considérée comme non prise.

➡ L'employeur doit alors en accorder une autre.



Qu'est-ce que la journée continue ?

La journée continue est une organisation du travail sans interruption, mise en place pour garantir la continuité de l'activité.

Elle est mise en œuvre :

- En cas d'équipe restreinte assurant la continuité du service
- Lors de travail le samedi, dimanche ou jours fériés
- En horaires décalés (prise de poste avant 7h ou fin de service après 19h30)
- Pour le travail de nuit



📣 Informez-vous, faites respecter vos droits !



Catherine Fernandez

Déléguée Syndicale Régionale
Référente VSST du syndicat
Elue au CSE Central
Technicienne de labo
Pitié



Frédéric Didelot

Délégué Syndical Régional
Négociateur National
Elu au CSE Central
Technicien de labo
Poissy



Nadia Barka

Elue à la commission
Formation
Technicienne de labo
Bouvier-CNRGS



Julian Leroux

Infirmier EPDI
Collecte mobile IVRY



Léa Museux

Elue à la CSSCT
Infirmière EPDI
Collecte mobile IVRY



Caroline Ierg

Technicienne de labo
St Antoine



Olivier Boulant

Chauffeur de Navette
Pitié- CR4



Orphéo Nascimbéni

Cadre d'activité
IH/Del
Bichat



Lesly Jubert

Référente Handicap
Elue à la commission
Formation
ERD Avicenne



Mathilde Rouxel

Elue à la CSSCT
Technicienne de labo
Cochin



Hafid Moussaoui

Comptable
Ivry



À notre camarade
Michel Goumin

Elu à la CSSCT
Technicien de labo
Mondor



Emmanuelle Binet

Référente "Cadre"
Elue à la CSSCT
Cadre AQ
CNRGS



Magali Artot

Cadre d'activité
Collecte
HEGP-Pitié



Jeanne Le Donge

Représentante
Syndicale au CSE
Technicienne de labo
St Antoine

**UNE ÉQUIPE CFDT SOLIDAIRE,
COMPLÉMENTAIRE, DIVERSE
ET SOUDEE !**



Les militants CFDT, au plus proche des salariés

La CFDT, un syndicat proche des équipes de terrain en se rendant régulièrement sur les sites de l'EFS IDF et en collecte mobile. N'hésitez pas à nous interpeller, ces temps d'échanges nous permettent de construire nos revendications régionales et nationales. Si vous rencontrez des problématiques à votre poste de travail, faites-le nous savoir et nous organiserons un déplacement spécifique sur site pour aller à votre rencontre.